



L'ARJEL recrute



ANALYSTE SPECIALISE(E)

DANS LE CONTROLE DES OPERATEURS DE JEU AGREES ET DU GNA

--

Direction des Contrôles et des Systèmes d'Information

--

Poste à pourvoir immédiatement



L'ARJEL ET LES JEUX D'ARGENT SUR INTERNET

Un secteur de croissance et d'innovations

Depuis 2010, les jeux d'argent sur Internet sont autorisés en France. Il est possible de parier sur le sport et les courses hippiques, mais aussi de jouer au poker en ligne.

Ce marché, de plusieurs centaines de millions d'euros par an, avec plus de 3 millions de joueurs, dispose d'un potentiel économique et technologique en croissance constante. C'est à la fois un lieu d'innovations, de passions et de règles à respecter, dans un environnement unique en son genre.

Protéger les plus fragiles et contrôler les opérateurs

Parce que les jeux d'argent ne sont pas des services ordinaires, l'ARJEL a été créée à la fois pour **protéger les populations fragiles** (interdits de jeux, mineurs, joueurs « addicts »), **réguler l'offre légale** et **lutter contre l'offre illégale**.

L'ARJEL délivre des agréments aux opérateurs de jeu en ligne (paris sportifs, paris hippiques, jeux de cercle). Elle en assure le contrôle permanent en vérifiant la conformité et la sécurité de leurs outils numériques, l'intégrité des opérations des jeux et de l'efficacité de leurs dispositifs de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent.

Pour ce faire, l'Autorité utilise les données de jeux stockées par les opérateurs agréés. S'agissant de l'offre illégale, après repérage des sites, elle fait procéder par la justice à leur blocage et agit également auprès des autres acteurs de la filière (moteurs de recherche, prestataires de services de paiement).

Recruter des experts et faire émerger les talents

L'ARJEL est une autorité administrative indépendante, située à Paris. Elle emploie environ 60 personnes. Pour mener à bien ses **missions**, mais aussi déterminer et **anticiper les enjeux** et les risques des évolutions économiques et technologiques possibles, elle fait **dialoguer en permanence** juristes, économistes et professionnels des nouvelles technologies, du numérique et des systèmes d'information.

L'ARJEL est un cadre idéal pour **débuter une carrière** post-diplôme ou **confirmer une expérience antérieure dans les systèmes d'information**. Sa jeune moyenne d'âge en atteste !

Analyste spécialisé(e)
dans le contrôle des opérateurs de jeu agréés et du GNA

--

Direction des Contrôles et des Systèmes d'Information

--

Poste à pourvoir immédiatement

MISSIONS DE LA DIRECTION

La direction des contrôles et des systèmes d'information (DCSI) est chargée du contrôle du respect par les opérateurs de jeu en ligne agréés par l'ARJEL de l'ensemble de leurs obligations telles que prévues par la loi du 12 mai 2010 et les textes réglementaires pris pour son application.

Ces obligations se décomposent en deux catégories :

- les obligations liées à l'architecture des systèmes d'information des opérateurs agréés et aux exigences techniques de la régulation technique telles que :
 - instruction des demandes d'agrément ;
 - délivrance des homologations ;
 - évaluation du niveau de sécurité proposé par les plates-formes de jeux ;
 - suivi de la partie technique des certifications et adaptation du référentiel ;
 - adaptation du dossier des exigences techniques et de son annexe ;
 - mise à disposition d'un dispositif d'interrogation du fichier des interdits.

- et l'ensemble des autres obligations notamment en matière ;
 - d'offre de jeu et de conformité visuelle des sites ;
 - de prévention du jeu excessif ou pathologique ;
 - de fonctionnement du compte joueur ;
 - de lutte contre la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
 - et toutes autres obligations non techniques.

Par ailleurs, la DCSI assure une mission particulière de recherche et d'identification de tout fait commis par un parieur susceptibles de constituer une fraude ou de relever du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme. Elle apporte son soutien au développement d'outils nécessaires à la réalisation des missions de la direction et plus généralement des missions de l'ARJEL.

Les contrôles mis en place pour les deux catégories d'obligations sont toutefois liés et donnent lieu à des interactions permanentes entre les agents qui en sont chargés.

La DCSI définit, met en place et exploite les systèmes d'information internes de l'ARJEL et assure la gestion de sa téléphonie.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du Directeur et de la Directrice adjointe, la/le titulaire du poste assure le contrôle du respect des obligations des opérateurs de jeu en ligne agréés par l'ARJEL, et notamment, selon le profil :

I. Analyse et exploitation des données de jeu :

- élaboration de tableaux de bord, études et réalisation des enquêtes qui s'appuient sur l'analyse des données de contrôle. Les données de contrôle sont les données élémentaires de jeu, issues des frontaux mis en œuvre par les opérateurs agréés dans le cadre de leur agrément. Ces données permettent d'avoir, en permanence, une vision exhaustive de l'ensemble des opérations de jeu réalisées sur les sites de jeu agréés ;
- définition d'indicateurs de contrôle (blanchiment, fraude, intégrité sportive, etc.) ;
- définition d'axes de contrôle ;
- réalisation des différents contrôles périodiques ou ponctuels.

II. Analyse du hasard issu des générateurs de nombres aléatoires (GNA) des opérateurs :

- élaboration et mise en œuvre d'outils permettant de s'assurer de la qualité du hasard généré ; définition d'axes de contrôle tant des GNA eux-mêmes que du hasard issu des GNA ;
- réalisation des différents contrôles périodiques ou ponctuels.

III. Contribution à l'analyse juridique du respect de leurs obligations par les opérateurs :

- définition d'axes de contrôle ;
- réalisation des différents contrôles périodiques ou ponctuels ;
- participation à l'élaboration de la doctrine.

IV. Contribution à la refonte du référentiel technique de l'Autorité

V. Suivi des procédures

- rédaction de notes de synthèse sur la base des analyses réalisées ;
- élaboration de procès-verbaux

L'attention est appelée sur le fait que l'ensemble des travaux décrits ci-dessus sont soumis au strict respect des règles relatives à la protection des données personnelles.

.

PROFIL DU CANDIDAT

La/Le titulaire du poste doit être issu(e) d'une formation de niveau BAC+3/5 (selon expérience), à dominante informatique, mathématique et/ou statistique.

I. **Compétences requises selon les missions confiées :**

- Maîtrise de l'analyse de données et des traitements statistiques ;
- Compréhension des cadres juridiques ;
- Maîtrise des suites bureautiques Libre Office ou Microsoft Office (Excel, en particulier) ;
- Connaissance de l'environnement Linux ;
- Maîtrise d'un langage de script (Python, Ruby, Perl) ;
- Connaissance du SGBD PostgreSQL ;
- Bonne pratique de l'anglais.

II. **Aptitudes et qualités du candidat :**

- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Méthode et rigueur ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Esprit d'équipe ;
- Dynamisme ;
- Capacité à formuler des propositions ;
- Aptitude à s'intégrer dans une équipe à profils variés.

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Les postes peuvent être pourvus par des agents titulaires des trois fonctions publiques dans le cadre d'une PNA, par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition.

Recrutement également ouvert aux agents contractuels dans le cadre d'un CDD de droit public de trois ans, avec la possibilité de CDI de droit public après 1 an d'expérience, en fonction de la manière de servir et de l'atteinte des objectifs annuels.

Rémunération selon profil et expérience sur la base de l'Instruction des ministères économiques et financiers du 19 décembre 2017 relative au recrutement et à l'emploi d'agents contractuels dans les ministères économiques et financiers.

Fournir CV et lettre de motivation adressés à l'adresse suivante : recrutement [at] arjel.fr

Faire figurer la référence suivante : ARJEL/DG/DGRH/DCSI/analystecontrôleGNA